L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 21 DECEMBRE 1881.

Législature de la Louisiane.

SESSION EXTRAORDINAIRE.

Quinzième jour.

Sénat.

M. Foster présente le mémoire d'un comité de planteurs sucriers qui demandent la nomination d'un comité chargé de faire enquête sur les faits qui nuisent au commerce du sucre en cet Etat, et qu'un remède soit appliqué aux maux qui seront signalés. Les planteurs se plaignent de la manière dont leurs sucres sont traités en débarquement. En dépit de l'ordonnance qui leur permet de laisser leurs produits sur la Levée pendant les 48 heures, les boucauts et les barils sont mêlés presqu'immédiatement sous les hangars à sucre ce qui leur occasionne divers frais dont le total ne s'élève pas à moins de 85 cents par boucaut. Le mémoire est signé par

EDWARD J. GAY,
D. R. CALDER,
JOHN DYMOND,
RICHARD F. KENNER,
ELIZABETH JOHNSON,
J. DAVIDSON HILL,
du comité.

En conséquence M. Foster présente une résolution nommant un comité de cinq qui fera un rapport sur les inconvénients dénoncés.

Le bill du Sénat, présenté par M. Hudson, samedi dernier, sur les balances des fonds au trésor, passe à la troisième lecture.

M. Dumas préside.

M. Watkins soutient qu'un bill qui a trois objets distincts est inconstitutionnel; la constitution disant que chaque bill doit n'avoir qu'un objet dans le titre.

Une question d'élève pour savoir si l'on peut statuer maintenant sur les motions une et deux du bill, quand le président qui avait rejeté le fauteuil décide qu'il était statuer sur le bill dans son ensemble.

On en vient au vote qui donne 16 pour l'affirmative et 14 pour la négative. La Constitution requérant une majorité des membres dins de chaque chambre pour l'adoption d'un bill, il saraît faite 19 voix au lieu de 16. Par conséquent le bill n'a pas passé.

M. Watkins dit qu'il demandera la reconsidération du vote de mercredi.

La résolution concernant de la Chambre portant que l'Ingénieur d'Etat examinera et rapportera à l'assemblée générale la condition où se trouvent le Nouveau Bassin et le chemin à coquilles, passe.

Une autre résolution portant qu'un autre comité de cinq membres de la Chambre et de trois du Sénat fera une enquête et un nouveau rapport qui sera adressé à l'Assemblée générale lors de la prochaine session régulière, pouvoirs que ce comité ne reçoive aucun salaire.

Le président a nommé de la part du Sénat, MM. Davey, Pollock et Setteon.

La résolution concernant relative aux emplois de bouilloires est référée au comité judiciaire et le Sénat s'ajourne à mercredi à midi.

Chambre des Représentants.

M. Kavanaugh se lève pour une question de privilège et demande à lire le *Times-Democrat* de mardi sur la question de tuer "Jack Pot Poker."

On fit une communication du secrétaire d'Etat pour fournir des copies des lois de l'Etat aux membres de la Législature.

Le comité sur l'éducation fait un rapport favorable sur la résolution pour établir des installations pour l'école normale de couleur dans la bâtisse de l'université du Sud. Adopté.

L'orateur fait une explication personnelle à M. Cosgrove pour une décision prononcée contre lui dans la séance d'hier.

Le bill 94 pour ne pas laisser les cas soumis judiciairement ont appelé et renvoyé au comité judiciaire, attendu qu'on avait représenté que l'auditeur d'Etat ne voulait pas servir dans le bureau et que d'autres se trouveraient dans la même position et ne voulaient pas violer la loi qui interdit le cumul.

A 2 heures et demie, le séance est suspendue pour attendre l'arrivée du comité sur le bill des Recettes et du Revenu.

L'orateur Ogden dit que s'il n'est pas obtenu sur le bill de licence aujourd'hui, mardi, une autre session extraordinaire sera inévitable.

A 3 heures les deux bills sont rapportés, le bill de licence avec certaines amendements recommandés par les trois Bureaux, et le bill du revenu avec rapport de majorité et de minorité. On demande recommande que taxe d'un mill pour le fonds général, taxe de deux mills, une taxe d'un mill pour le fonds général, taxable que l'autre recommande un mill de taxe pour levée, une taxe de 1 mill 1/2 pour intérêt, deux mills et demi pour le fonds général et un mill et demi pour le fonds d'école. Le bill lui-même est présenté comme un substitut au premier bill présenté à la Chambre.

Vous se lève à d'autres procédures, la Chambre s'ajourne à mercredi, à midi.

Le Clairon a publié, dans son numéro du 26 novembre, la note suivante :

D'après une lettre que nous recevons de Lafourche, le bruit se répand dans cette ville que l'évêque, Mgr Gilbert, a eu avec M. Gambetta plusieurs entrevues dans lesquelles il aurait été traité de la part du Président de l'Etat, et de l'Etat, sur les bases que prétend établir le chef du "radicalisme."

Certaines dispositions du prélat, connu dans le monde catholique pour s'être déjà laissé aller à d'assez fâcheuses démonstrations, font regarder ces entrevues comme très répréhensibles, et malheureusement, le rétroit des informations de notre correspondant ne nous permet guère de donner qu'elles aient eu lieu.

L'évêque d'Amiens répond aujourd'hui au "Clairon" par la lettre suivante :

Evêché d'Amiens.

Amiens, 28 novembre.

A monsieur le rédacteur en chef du journal le "Clairon".

Je réponds à votre article du 26 courant, qui vient de m'être communiqué, je date votre lettre, monsieur, une vérité correspondant d'Amiens vous a bien mal renseigné.

D'abord, je n'ai pas l'honneur de connaître M. Gambetta, je ne l'ai jamais vu, et je ne sais avec lui ni entretien ni correspondance. Je ne connais pas non plus les nouveaux ministres, que je n'ai pas encore pas plus l'honneur de connaître.

Mais, de bonne foi, monsieur, auriez-vous donc la prétention de diriger l'épiscopat français, et de lui interdire d'avoir des rapports avec le gouvernement et avec MM. les ministres ? Ce serait, à coup sûr, singulièrement étrange ; car les évêques savent mieux que vous ce qu'ils ont à faire, et n'ont pas à l'apprendre de vos journalistes.

Quant à ce que je ne puis admettre dans votre article, ce sont vos calomnieuses et indignes insinuations. Libre à vous, assurément, et à votre "prétendu monde catholique", de regretter comme "assez fâcheux" les démarches auxquelles je me suis laissé aller ; mais douté en pareil différentes lettres sur nos affaires religieuses. Pour moi, je ne mens pas ni je ne repentir. Je n'ai lié ni de n'autre but que de dégager la religion de vos misérables intérêts de vos passions politiques et de vos haines personnelles compromises et condamnées de la compromettre.

Du reste, je puis vous donner et je vous donne le défi de trouver dans tous mes écrits autre chose que la doctrine orthodoxe et invariable de l'Eglise, notamment du développement exposés par le grand et saint Pontife Léon XIII, dans sa magnifique encyclique *Diuturnum*.

Je compte, monsieur, que vous ne m'obligerez pas à recourir aux moyens légaux, qui que votre position saffira pour vous faire insérer, dans votre prochain journal, ma présente réponse, et mettre à néant les calomnies de votre correspondant.

A. V. F.,
Evêque d'Amiens.

—Une décision de M. le Président de la République, rendue sur la proposition du ministre de la marine, porte que le nom des Salins d'Hyères s'appellera désormais "Salins d'Hyères-les-Palmiers", et non "Salins d'Hyères", du nom de M. le vice-amiral Pothuau, qui a pris l'initiative de sa création.

Les Salins d'Hyères, grâce aux travaux considérables entrepris par la marine sous le ministère de M. le vice-amiral Pothuau, sont devenus, aujourd'hui, un port d'un accès facile et un centre de ravitaillement commode pour nos bâtiments de guerre.

—Le pont sur le Volga, qui vient d'être inauguré à Syzran, et pour lequel on a employé plus de six millions et demi de Rlog. de fer, mesure 1,485 mètres et demeure donc de 6 mètres le pont de Moerdyk (Hollande), qui était, jusqu'ici, le pont le plus long de l'Europe. Mais il existe aux Etats-Unis six ponts qui ont une plus grande dimension et dont celui de Parkesburg, le plus long de tous, mesure jusqu'à 2,147 mètres.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1881.—Température : Temps [illegible] vent du nord-ouest, pression barométrique plus haute.

Température du 20 décembre 1881 Thermomètre de Ul. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit :	Centigrade
6 heures du matin	61	16
10 "	66	19
2 P. M.	68	20
6 P. M.	66	19

Mardi, 20 décembre, 2 h. 06.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	65	Louisville, Ky.	55
Atlanta	56	Memphis, Tenn.	63
Galveston, Tex.	72	Mobile, Ala.	66
Chattanooga, Tenn	58	Montgomery, Ala.	66
Charleston, S. C.	53	Nashville, Tenn.	58
Cincinnati, O.	53	New Orleans, La.	72
Davenport, Iowa	45	Omaha, Neb.	35
Dubuque, Iowa	42	Pittsburgh, Pa.	48
Galveston, Texas	60	Savannah, Géo.	66
Jacksonville	58	Shreveport, La.	67
Keokuk, Iowa	45	St-Louis, Mo.	51
Key West, Fla.	77	St-Paul, Minn.	—
La Crosse, Wis.	38	Vicksburg, Miss.	66
Leavenworth, Kan	34	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	6.11	Nashville, Tenn	18 09
Cairo, Illinois	32 09	New Orleans*	7.00
Chattanooga, O.	21.07	Omaha, Neb.	4.07
Davenport, I.	5.05	Pittsburgh, Pa.	4.02
Keokuk, Iowa	7.10	Shreveport, La.	13.01
La Crosse, Wis.	5.06	St-Louis, Mo.	16.04
Leavenworth, K	5 01	St-Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	13.02	Vicksburg, Miss	22 08
Memphis, Tenn	16 01	Yankton	—

*En dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrites au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wm Robinson à Mlle Margaret Wippe.
Chas W. Rosenberg à Mlle Susan T. Kahler.
Wesley Smith à Mlle Josephine Smith.
Thos Tyrrell à Mlle Ellen Tunnig.
Fred. W. Thielman à Mme Eva L. Gendot.
Joseph Girvan à Mlle Sarah Crowcour.

Naissances.

Mme Jos. L. Y. Smith, un garçon, 12 déc.
" Joseph Pilsle, une fille, 15 déc.
" Joseph Davis, un garçon, 14 déc.
" Peter Mercier, une fille, 16 nov.
" Charles Gregoire, une fille, 6 déc.
" Jos. Bourgeois, une fille, 1er sept.
" Jos Wenzl, une fille, 17 déc.
" John Clark, un garçon, 17 déc.
" R. Gérrard, une fille, 5 c.
" A. R. Lavenhin, une fille, 13 déc.
" John C. Perrit, un garçon, 5 oct.
" E. F. De Hart, un garçon, 28 nov.
" S. B. Hogan, un garçon, 11 déc.
" Thos. Corcoran, un garçon, 24 nov.
" F. F. Gravelay, un garçon, 11 déc.
" Jos Schmidt, un garçon, 26 juillet.

Décès.

Edward D. Mosher, 3 jours 134 Ste-Anne
John Cotsin, 1 a., 818 Chartres.
Mme Ann Lawless, 73 ans, 251 Chippewa.
Miss Caroline Washington, 65 ans, 2035 Bourbon.
Jules A. Treyz, 5 ans, Champs-Elysées et Girod.
Geo. Hardy, 79 ans, 265 Perdido.
Josephine Lennon, 5 mois, 14 Ofd Magazine.
Joseph Lennon, 3 a., 7 jours, 135 Hevia.
Sarah Flegg, 37 ans, 870 Tchoupitoulas.
Edouard Stanley, c, 2 mois, Liberty près Josephine.
Joseph F. Hagan, 9 jours, 460 Gravier.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

C Lagarde, Lacombe ; W. S. Tyler, Bayou Sara ; Mrs ; R F Tenny, Miss ; Mrs Tenny, Miss, Tex ; George Fisher, Pointe Coupée ; O O'Burton, Ala ; A Jones, Assumption ; H W Sell, Miss ; Mrs A Brown, Assumption ; G Lewis, Donaldsonville ; H Bellamy, New-York ; A S Smith et femme, Miss ; A Gibbs, R R Jones, Grand Prairie, Miss ; Mrs Hamilton, Miss ; Mrs Nelson, Miss ; G C Burton, Assumption ; Jas Reeve, Miss ; John Lenning, Thos Lenning, Miss ; H Hall, Lafourche ; Mlle Jessie Wood, Miss ; R L Walsh, Mlle Blanche Avery, Mrs de Louis ; Geo Wood, Miss point ; W J Kenny, Allegheny, Penn ; Miss E Hall, Lafourche ; New-York ; O F Gilbert, Texas chicken ; D M Bamberger, Miss ; W R Powell, O L Wilbur, A Watkins, tampico, mex ; capt J Mallenah, s s city of norida.

Cour Criminelle de district.

—A la section A, Juge Rennard.—Jas Walk, T. H. Ryan, James Gray, reconnus coupables de part d'armes cachées, ont été condamnés à payer la pénalité prescrite par la loi.

Tony Black, Rebecca Schultz, agenda de vagabondage et de vols de faits, ont été acquittés faute de preuves à l'appui de l'accusation.

La cour suprême a annulé le verdict déclarant Jno Mc Neil coupable d'homicide et a accordé une nouvelle audience de cause.

—

A la section B,—juge Lansenberg.—Jas Shields, reconnu coupable de vols de fait, a été condamné à deux mois d'emprisonnement.

Le ministère public a renoncé à ses poursuites instituées au nom de l'Etat contre John Sannor sous l'inculpation de violences et contre F. Camenge, coulier, sous trois chefs d'accusations, celui de faux contr'autres.

Cour du recorder Hittenbarger.

—Jane Wilson pour s'être enivrée a été condamnée à une réclusion de vingt jours dans la prison de paroisse.

Ernest Baldwin pour sa bestialité à l'endroit de la jument de Mme Ann Smith, propriété conjugale Cenit il est l'autre moitié, condamné à payer une pénalité de dix dollars.

Alex A. Meyer, Susie Dussy, Lizzie Crocan, mineur comme sous le nom de Gallagher, Maggie et Madeu Quick, tous convaincus coupables de conduite tapageuse, ont été envoyés à la barre de police municipale pour quelque temps.

Cour du recorder Sheehan.—

J. King, convaincu de lascis, a été envoyé à la cour criminelle.

Géo. Dovely, coupable d'assaut à main armée, avec intention meurtrière, sur la personne d'un nommé Priscella Washington, a été condamné à payer une amende de $10 ou à subir un emprisonnement de vingt jours.

Robt Bowles, sous prévention causée d'avoir semblé et maltraité Rose Brown, a été condamné à payer une amende de cinq dollars ou à subir une incarcération de dix jours.

Mme Guillaumonn, Wm Wagner, Marguerite Winston, Chs Adrian, sous des accusations, diverses, ont comparu devant la cour, mais n'ont pu être jugés, les preuves établissant leur culpabilité manquant. L'instruction de ces quatre affaires a été fixée au 27 du co mois.

M. Alex M. Mickham, accusé d'avoir fait fou sur M. Henri Cesay, a fourni un cautionnement de mille dollars pour sa mise hors de prison jusqu'au 31 de ce mois, date de sa comparution devant la cour.

Comédi municipal.—Comme à l'ordinaire, la réunion de nos édiles a été présidée, hier, d'une séance à huis clos dans le salon du maire.

Une allocation de $1711 a été votée en faveur de Pauline des Allemands.

Un vœu d'une résolution, le maire a été autorisé à inviter le public, par la voie des journaux, à soumissionner pour le contrat de l'inscription du nom des rues sur les lampes de la ville. Les soumissions devront être faites dans les cinq jours qui suivront la publication de l'avis.

Pour réunander les assesseurs du travail de révision qu'ils sont appelés à exécuter, une somme de mille dollars a été allouée.

Après lecture d'une pétition de l'Association charitable des pompiers du sixième district, demandant l'usage d'un terrain vague appartenant à la municipalité pour y construire une bâtisse affectée au service du département de l'incendie, il a été décidé que les fonds nécessaires pour l'achat d'une pompe, une résolution a été adoptée faisant droit aux demandes de l'assentiment du juri de police de la localité, Jefferson, est requis en conséquence.

Diverses ordonnances prescrivant le paiement de certains comptes de l'Administration dans ses différents départements, ont été adoptées. Ayant payé de ces ordonnances avec menu détails, dans un numéro précédent du journal, nous nous abstiendrons aujourd'hui à en constater l'adoption.

Une ordonnance adoptée par le Bureau de Santé à l'une de ses dernières réunions a été lue et soumise à la considération du comité général. Cette ordonnance nous paraît être d'une importance vitale, nous croyons devoir la recorder ici plus qu'une mention banale et on voici les dispositions principales :

1° Il ne sera permis à personne de vendre des drogues, poisons, médicaments ou produits chimiques sans prescription de médecin ; et tout médicament ou paquet contenant ces drogues, poisons ou produits chimiques devra porter sur son enveloppe, ou sur l'étiquette, le nom du médecin, celui de la personne ayant atteint l'âge de raison, possédant toutes leurs facultés mentales et connues du marchand. Ces articles, comme dans le cas précédent, devront porter une étiquette montant le public en garde contre leur usage.

3° Les pharmaciens, courtiers et autres personnes faisant commerce de la vente de ces articles empoisonnées inscriront dans un livre qu'elle garderont toujours en leur possession, le nom, l'âge, le lieu de résidence, la profession de la personne à qui ils délivreront leurs produits.

4° La pénalité ici posée pour toute infraction à l'une quelconque des dispositions de cette ordonnances, sera une amende de pas moindre de vingt-cinq dollars, ou un emprisonnement n'excédant pas trente jours.

L'ordonnance méritant l'attention spéciale du Conseil a été soumise, comme nous le disons plus haut, au comité général.

Cour Criminelle de district.

—Le jury a rapporté un verdict déclarant Jno Mc Neil coupable d'homicide et a accordé une nouvelle audience de cause.

—

—Jones et visiteur pour faire usage d'un ou coliers furibond, le Bâtiment Maitland.

Un journal de New York reproche aux sociétés de tempérance de vouloir supprimer, d'une manière absolue, l'usage des liqueurs fermentées, et de demander, à ce sujet, une loi à la législature.

Le résistance de Pirlando à la pression de plus en plus locale de l'Angleterre, donne la monde. Nos dernières dépêches nous font voir cet trouble se déméler dans le Vert Erin. Le refus de payer les fermages s'étend sur l'île entière. Les insurgés brûlent les cosernes et menacent de mort les agents anglais. La situation empire, et l'Irlande, dont la population s'était élevée au chiffre de huit millions, se dépeuple rapidement.

—Une femme mêle à un enfant ; un fait chez pas et une jolie casquette venant de chez Mme Mercier, coin des rues Canal et Chartres.

—Pour le fait, rien n'égale le Sirop Mahleur.

—Partant de la modification de la loi électorale du Sénat, la "République française" s'exprime ainsi :

"Le Sénat doit-il être élu par le peuple ou par des corps constitués qui émanent eux-mêmes du peuple ? Dans le premier cas, les adhérents sont dénués le scrutin à deux degrés, et le rôle d'élection par des électeurs que le peuple aura choisis la veille uniquement pour cette opération. Dans le second cas, on n'en élendra aux catégories d'électeurs désignées par la loi actuelle, mais on accordera une plus forte représentation aux conseils municipaux des villes.

"La plupart des démocrates avancés se prononcent pour la première solution ou, et cela se comprend, car elle permet une proportionnalité bien plus exacte que l'autre solution. Mais le Sénat devient ainsi le représentant de la souveraineté nationale au même titre que la Chambre. Il aura nécessairement les mêmes attributions et la même compétence. Il pourra, lui aussi, prendre l'initiative des questions politiques, faire et défaire les cabinets. Le voudra-t-il, est-il bien. Si, au contraire, on veut que le Sénat soit une Assemblée de contrôle, le gardien des traditions du gouvernement et en même temps des libertés locales, on n'en étendra au système actuel, non, il est vrai, sans l'avoir profondément amendé."

—Le refus de M. Gambetta d'assister au prochain banquet des commis-voyageurs, rappelle à M. Maurice Talmeyr, dans *l'Intransigeant*, l'anecdote suivante :

Un refus ses, pécuniaire, un de ces refus qui remettent les gens à leur place, a été la seule réponse qu'ait reçue un pauvre commis-voyageur.

Hector Pessemesne, mandé de je ne sais quelle maison, faisait un saison dans un établissement balnéaire. Il n'y connaissait personne et s'ennuyait quand ils sont éloignés de Paris ; il souffrait par dessus le marché ; il se mit, pour tuer le temps, à faire des promenades en compagnie d'un bourgeois assistait du même mal que lui.

Pendant un mois les deux agrotants ne se lâchèrent pas. Puis, la saison finit, Requeplan revient à Paris, guéri, et pendit de vue son compagnon de convalescence.

Il n'y pensait plus depuis longtemps, lorsque le bourgeois le rencontra un beau jour sur le boulevard, et alla à lui manier au cou. Mais Roqueplan rompit là, et lui dit froidement en passant :

—Pardon, je ne suis plus malade.

Les commis-voyageurs méditeront cette horrible histoire.

La fièvre jaune.—Le ministre de la marine vient d'adresser au R. le président de l'Académie de médecine la lettre suivante :

Depuis trois ans, la fièvre jaune sévit dans nos colonies avec une violence qui dépasse celle des anciennes épidémies. Ses ravages diminuent en ce moment, par suite de l'abaissement de la température, mais il n'est pas impossible qu'elle prenne une intensité nouvelle au retour de l'hivernage.

Les médecins de la marine ont apporté dans l'étude de cette maladie, autant de zèle et de talent qu'ils ont mis de zèle et de dévouement à la combattre. Leur savoir a toujours été à la hauteur de leur courage ; mais, quelque confiance que m'inspirent leurs lumières, il est des questions dont la solution réclame le concours des Sociétés savantes.

Les maladies épidémiques ont été, dans ces derniers temps, le sujet de découvertes importantes qui ont éclairé leur histoire d'un jour tout nouveau.

L'Académie de médecine, qui renferme dans son sein toutes les illustrations médicales du pays, en a été saisie à diverses reprises, et j'ai pensé que ce concours me serait utile à mon département pour guider nos médecins dans leurs recherches, et pour me faire connaître quels sont les points actuellement acquis à la science, dont la pratique peut tirer profit, dans le but de prévenir le retour de pareilles épidémies.

Si l'Académie de médecine voulait bien se livrer, au sujet de la fièvre jaune, à une entente semblable à celle qu'elle a faite sur la peste, en 1879, je lui en serais reconnaissant.

Agréez, etc.,

Le ministre de la marine.
Signé : GOUGEARD.

—Succession d'Arles.—M. A. N. Trepagnier, Royale 19, vient de recevoir huit cents livres de succession d'Arles frais et des pommes d'Hanovre de toutes grandeurs qu'il vendra à bas prix. Le neveu de M. Tournel est un des plus connus de cette ville en vins, liqueurs et articles alimentaires ; aussi est-ce toujours sur d'y trouver de première qualité et ce par bien bon marché.

—Le refus de M. Gambetta d'assister au prochain banquet des commis-voyageurs, rappelle à M. Maurice Talmeyr, dans *l'Intransigeant*, l'anecdote suivante :

Un refus ses, pécuniaire, un de ces refus qui remettent les gens à leur place, a été la seule réponse qu'ait reçue un pauvre commis-voyageur.

Hector Pessemesne, mandé de je ne sais quelle maison, faisait un saison dans un établissement balnéaire. Il n'y connaissait personne et s'ennuyait quand ils sont éloignés de Paris ; il souffrait par dessus le marché ; il se mit, pour tuer le temps, à faire des promenades en compagnie d'un bourgeois assistait du même mal que lui.

Pendant un mois les deux agrotants ne se lâchèrent pas. Puis, la saison finit, Requeplan revient à Paris, guéri, et pendit de vue son compagnon de convalescence.

Il n'y pensait plus depuis longtemps, lorsque le bourgeois le rencontra un beau jour sur le boulevard, et alla à lui manier au cou. Mais Roqueplan rompit là, et lui dit froidement en passant :

—Pardon, je ne suis plus malade.

Les commis-voyageurs méditeront cette horrible histoire.

—Le sieur George Gallinger, allemand de naissance et âgé d'une cinquantaine d'années a attenté hier, à ses jours, en se coupant la gorge en sa résidence, coin de Tavenne Gentilly et de la rue Abadie. D'une donne un accès de démence que Gallinger n'est livré à cette tentative de suicide. La Dr Wurzer qui lui a prodigué ses soins croit que la vie du malheureux est hors de danger.

—Nicholas Grudelor, natif d'Allemagne, est mort subitement hier soir, en sa résidence, 376 rue de Chartres.

—Isidore Lucas, prisonnier de Texas en rupture de banc, a été rendu aux autorités propres sur un mandat de réquisition.

—Des voleurs se sont introduits, hier soir, dans le magasin de M. F. Tujague, coin des rues Canal et Franklin, et ont fait main basse sur une grande quantité d'eaux de vie, de liqueurs et de tabac.

—

—Jones et visiteur pour faire usage d'un ou coliers furibond, le Bâtiment Maitland.

—Pour la fête, rien n'égale le Sirop Mahleur.

—Pour la fête, rien n'égale le Sirop Mahleur.

—Partant de la modification de la loi électorale du Sénat, la "République française" s'exprime ainsi :

"Le Sénat doit-il être élu par le peuple ou par des corps constitués qui émanent eux-mêmes du peuple ? Dans le premier cas, les adhérents sont dénués le scrutin à deux degrés, et le rôle d'élection par des électeurs que le peuple aura choisis la veille uniquement pour cette opération. Dans le second cas, on n'en élendra aux catégories d'électeurs désignées par la loi actuelle, mais on accordera une plus forte représentation aux conseils municipaux des villes.

"La plupart des démocrates avancés se prononcent pour la première solution ou, et cela se comprend, car elle permet une proportionnalité bien plus exacte que l'autre solution. Mais le Sénat devient ainsi le représentant de la souveraineté nationale au même titre que la Chambre. Il aura nécessairement les mêmes attributions et la même compétence. Il pourra, lui aussi, prendre l'initiative des questions politiques, faire et défaire les cabinets. Le voudra-t-il, est-il bien. Si, au contraire, on veut que le Sénat soit une Assemblée de contrôle, le gardien des traditions du gouvernement et en même temps des libertés locales, on n'en étendra au système actuel, non, il est vrai, sans l'avoir profondément amendé."

—Le refus de M. Gambetta d'assister au prochain banquet des commis-voyageurs, rappelle à M. Maurice Talmeyr, dans *l'Intransigeant*, l'anecdote suivante :

Un refus ses, pécuniaire, un de ces refus qui remettent les gens à leur place, a été la seule réponse qu'ait reçue un pauvre commis-voyageur.

Hector Pessemesne, mandé de je ne sais quelle maison, faisait un saison dans un établissement balnéaire. Il n'y connaissait personne et s'ennuyait quand ils sont éloignés de Paris ; il souffrait par dessus le marché ; il se mit, pour tuer le temps, à faire des promenades en compagnie d'un bourgeois assistait du même mal que lui.

Pendant un mois les deux agrotants ne se lâchèrent pas. Puis, la saison finit, Requeplan revient à Paris, guéri, et pendit de vue son compagnon de convalescence.

Il n'y pensait plus depuis longtemps, lorsque le bourgeois le rencontra un beau jour sur le boulevard, et alla à lui manier au cou. Mais Roqueplan rompit là, et lui dit froidement en passant :

—Pardon, je ne suis plus malade.

Les commis-voyageurs méditeront cette horrible histoire.

—Pour la fête, rien n'égale le Sirop Mahleur.

—Pour la fête, rien n'égale le Sirop Mahleur.

—Pour la fête, rien n'égale le Sirop Mahleur.

—Pour la fête, rien n'égale le Sirop Mahleur.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Traité de commerce entre la France et le Portugal.

Paris, 20.—Un traité de commerce entre la France et le Portugal a été signé.

Excellente situation financière de la France.

Paris, 20.—L'excès des recettes sur les dépenses pour l'année sera de 200,000,000 de francs. Les crédits supplémentaires s'élevant à 170,000,000 de francs, il restera en caisse 30,000,000 de francs au 1er janvier.

Nouvelle expédition dans la Tunisie.

Tunis, 20.—Le général Logerot a commencé une nouvelle expédition au sud de Gadas pour châtier les tribus révolutionnaires.

Elections supplémentaires.

Paris, 20.—Aux élections supplémentaires pour la Chambre des Députés qui a eu lieu, hier, M. Granet a été nommé par Arles.

M. Clémenceau qui avait été aussi élu dans la 2e circonscription du 18e arrondissement, a fait choix de cet arrondissement.

M. Devoe a été élu à Bagnères de Bigorre, Hautes-Pyrénées, où une nouvelle élection était devenue nécessaire par le fait que M. Constans avait opté pour Toulouse. M. Devoe avait remporté à son siège de Besiers pour représenter Bagnères.

En agissant ainsi, a-t-il dit à ses électeurs, il avait été guidé par les plus hautes considérations en opposition à M. Paul Fordin, bonapartiste, et riche propriétaire dans les Pyrénées.

M. Leydet, radical, a été réélu par Aix, département des Bouches du Rhone.

L'explosion dans la mine de Bolton.

Londres, 20.—On croit que 40 personnes ensevelies ont été tuées par l'explosion de Bolton. Le Journal Orsal est à 150 yardes au-dessus de celle d'Harris. L'explosion de la première a eu pour effet d'emprisonner 150 mineurs dans l'autre. Ces derniers ont pu être ensuite secourus. Les mineurs de Bolton supérieur ont été entièrement brûlés.

Le marché financier.

Londres, 20.—Le Standard, dans son article financier, de ce matin, fait remarquer la baisse des valeurs des sécurités américaines hier. Il ajoute : le marché a été complètement désorganisé depuis quelque temps, et les acheteurs se trouvent difficilement.

Le Daily News dit, dans son article financier : Sur les marchés américains il y a eu une espèce de panique. Les Bulls ont lancé leurs offres sans qu'aucun marchand d'actions dont ils ne pouvaient traiter.

Le Daily Telegraph, dans son financier, dit : Il y a presqu'une panique sur le marché. La seule tentative de vente faisait baisser les cotes.

La question des terres.

Londres, 20.—Le correspondant du *Times* à Dublin dit que l'assurance de la sécurité des terres sont nécessaires avec mécontentement par de nombreux fermiers du nord, qui trouvent trop élevée l'échelle des loyers. Ils ont envoyé une communication aux commissaires, leur demandant que l'évaluation Griffith ne soit pas prise comme base aux taxes.

Le procès Guiteau jugé par le Times.

Londres, 20.—Dans un éditorial de ce matin le Times dit que l'on n'a jamais vu dans un président aussi criminelle une tolérance pareille à celle qui a eu lieu dans le procès de Guiteau.

On n'est pas un jugement, c'est une affaire de plaisir; tout valoir et mépriser qu'il est, Guiteau a fait de son jugement une farce sans exemple.

Ils obtenant la notoriété qu'il lui faillait, il veut actuellement se donner de l'importance, et la poursuite et la mort laissent tout faire.

La question d'extradition en Suisse.

Rome, 20.—Le baron Blanc a adressé un mémoire au conseil sur le bill d'extradition, disant que l'assemblée fédérale en accordant, sous de chefs d'Etat, pesés dans celui dans la catégorie des crimes normale à l'extradition.

Les grèves au Staffordshire.

Des négociations entre les maîtres et les ouvriers des poteries du nord du Staffordshire n'ont pas réussi et la grève a été renouvelée.

Le procès d'Esposito.

Palerme, 20.—Le procès d'Esposito brigand extradé des Etats-Unis, a commencé hier. 32 témoins ont été cités dans l'affaire. 13 n'ont pas comparu.

Les victimes de l'explosion de mine de Bolton.

Londres, 20.—On affirme que 34 personnes ont été tuées et 30 blessées par l'explosion d'hier dans le puits de charbon de Bolton.

Le naufrage du vapeur Bath City.

Londres, 20—17 hommes de l'équipage du vapeur perdu Bath City, allant de Bristol à New York, sont arrivés à Liverpool. Le barque William Foley les a recueillis au large de Terre Neuve.

Le Bath City a fait son passant un temps terrible.

Le capitaine Delong est un de ceux qui ont abordé la terre ferme. Les deux chaloupes étaient séparées et celle de Delong a été la dernière à aborder. L'équipage était dans une pitoyable condition.

Autres détails.

Londres, 20—L'Ingénieur Melville a télégraphié à la légation américaine à St-Pétersbourg, que la Jeannette avait été entourée de glaces et brisée par elle, le 23 juin, par 77° lat. et 157 longitude.

L'équipage a abandonné le navire sur deux chaloupes à environ 50 milles de l'embouchure de la Lena. Les vents contraires ont été séparés par un vent violent et épais brouillards.

La chaloupe No 3, commandée par Plagenier Melville, est arrivée le 29 septembre à l'embouchure est de la Lena où elle a été rejointe par les bâtes de glace, près du village de Bolsanaga, habité par des idolâtres. La chaloupe No 1 est arrivée au même endroit.

Les occupants de ces chaloupes ont déclaré que le lieutenant Deiong, le Dr Ambler avec 12 autres avaient disparu à Pembochure nord de la Lena, et qu'ils étaient dans une effroyable situation, ayant les membres gelés.

Une partie des habitants de Bolsenaga ont accédé sur le champ à leur secours. On ne sait ce qu'est devenue la chaloupe No 2.

Washington, 20—Le secrétaire d'Etat a reçu du chargé d'affaires des Etats-Unis à St Pétersbourg, la nouvelle suivante :

Après que la Jeannette fut brisée par les glaces le 11 juin, lat. 77, long. 157, l'équipage a campé sur trois chaloupes, qui ont été séparées par les vents et le brouillard.

Le No 3 avec 11 hommes sous le commandement de l'ingénieur Melville est arrivé à l'embouchure de la Lena le 29 sept.

Le No 1 avec le capt Delong, le Dr Ambler et 12 hommes, est arrivé depuis. Ces hommes sont dans une effroyable condition. On a été à leur secours. On n'a pas entendu parler du No 2.

Grosse faillite.

New-York, 20 décembre.—Perry M. De Lisle, fabricant et importateur d'engrais, a fait faillite. Il faisait auparavant partie de la maison Baldwin et Ole ; il avait vendu sa part il y a trois ans, et avait travaillé pour son compte. Il a des propriétés considérables en Georgie et une usine dans le New-Jersey. Il a dans les Etats du Sud et surtout dans la Georgie qu'il faisait des affaires.

Il a tellement perdu par suite de la faillite Raison et Ole, de Baltimore, qui ont lieu, vendredi, qu'il a dû déposer son bilan.

Son passif est évalué à $150,000. L'état de son actif dépend de ce qu'il pourra tirer de la maison Raison dans laquelle il est engagé pour un montant de $100,000.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 20.—Le Sénat, en séance exécutive, a ratifié la nomination de l'ex adjutant Hous [illegible] maître général des postes ; du juge Gray, comme juge associé de la cour suprême de Thos. Acton, comme Assistant trésorier des Etats Unis, à New-York.

On affirme que le juge Hunt restera à la tête du département de la marine.

M. Johnson, du comité des réclamations, a fait un rapport défavorable sur la résolution qui a pour but d'autoriser le Président à faire les arrangements nécessaires pour mettre à cet tous les conventions entre les Etats Unis et le Nicaragua pour le règlement définitif des réclamations mutuelles de ces deux gouvernements.

Le bill présenté par M. Rollins pour régler les réclamations de ceux qui ont capturé le bâtier Albemarle à la cour des réclamations, a été référé.

M. Butler a présenté une résolution ordonnant au comité du service civil de faire une enquête sur l'opportunité de faire une loi pour honoraires des avocats du district des Etats-Unis, des assistants avocats de district, des marshals des Etats-Unis, des députés marshals, des collecteurs et députés collecteurs du revenu intérieur et des commissaires des Etats-Unis ; en leur donnant un salaire fixé en proportionné aux services rendus, à la responsabilité encourue. Adopté.

La résolution conjointe de la Chambre en faveur de l'ajournement, à partir de demain jusqu'au 5 janvier, a été adoptée par 41 voix contre 15.

M. Brown a présenté un bill pour autoriser la vente des réserves et des terres à Savannah, Géo. Référé au comité des affaires militaires.

Le Sénat s'est ajourné à demain.

Washington, 20 décembre.—Le comité de finance du Sénat a résolu, à la majorité, de recommander le rejet du bill récemment présenté par le sénateur Morrill, demandant la nomination d'une commission pour faire une enquête sur la question du tarif et des lois sur le revenu intérieur. Il a décidé de faire un rapport défavorable sur le bill de la commission du tarif présenté par M. Garfield.

Le bill Morrill a été confié à M. Bayard. C'est lui qui doit faire le rapport au